



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat Général Commun
Départemental d'Ille-et-Vilaine**

Service des Ressources Humaines
Pôle Formation Concours

**Avis de recrutement par voie contractuelle
d'un travailleur en situation de handicap au grade
d'adjoint administratif principal de 2ème classe (catégorie C)
au titre de l'année 2023 pour la région Bretagne**

Le Secrétariat Général Commun Départemental d'Ille-et-Vilaine organise au titre de l'année 2023 un recrutement par voie contractuelle d'un travailleur en situation de handicap au grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe de l'intérieur et de l'outre-mer.

Le poste à pourvoir se situe au Centre de Service Partagé CHORUS du Secrétariat Général pour l'Administration du Ministère de l'Intérieur Ouest à St-Jacques de la Lande.

Conditions à remplir :

- posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un État membre de la communauté européenne ou d'un autre état partie à l'accord sur l'espace économique européen,
- jouir de ses droits civiques (pour les Européens, dans l'État dont ils sont ressortissants)
- ne pas avoir de mentions portées au bulletin n° 2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions d'agents publics,
- se trouver en position régulière au regard du code du service national (pour les Européens, dans l'État dont ils sont ressortissants)
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction.
- bénéficier de l'obligation d'emploi (article L.52-13 du code du travail)
- **ne pas appartenir à un corps ou cadre d'emploi de l'une des trois fonctions publiques**

Constitution du dossier

- le formulaire d'inscription
- un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'études ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés,
- une lettre de motivation
- la notification COTOREP ou CDAPH reconnaissant à l'intéressé la qualité de travailleur handicapé ou tout justificatif du statut de bénéficiaire de l'obligation d'emploi
- une photocopie recto-verso de la carte d'identité en cours de validité ou passeport
- une enveloppe (format standard) affranchie au tarif "lettre" en vigueur, libellée aux nom et adresse du candidat.

Retrait du formulaire :

- par courrier au : SGCD 35 – Service des ressources humaines / Pôle Formation Concours (recrutement TH – Cat. C) – 81 Boulevard d'Armorique - 35026 RENNES Cedex 9, en joignant une enveloppe (format A4) affranchie au tarif en vigueur pour lettre de 100 g et libellée aux nom et adresse du candidat.
- par téléchargement: sur le site internet des services de l'État en préfecture de région Bretagne : <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bretagne/Region-et-institutions/Organisation-administrative-de-la-region/Ressources-humaines-et-action-sociale/Avis-de-recrutement>

Dépôt des candidatures

Les candidatures sont à adresser uniquement par voie postale, au SGCD 35 à l'adresse sus-mentionnée.

Tout dossier incomplet, mal renseigné ou transmis hors délai sera rejeté

Calendrier prévisionnel :

Ouverture des inscriptions : lundi 28 août 2023

Date de clôture des inscriptions : vendredi 15 septembre 2023, le cachet de la poste faisant foi

Pré-sélection sur dossier : mardi 26 septembre 2023

Entretien avec commission de sélection : mardi 10 octobre 2023

Prise de fonctions : 1^{er} novembre 2023

Modalités d'organisation du recrutement :

1 - Les dossiers de candidature seront examinés par une commission de pré-sélection, composée d'au moins trois membres.

2 - Seuls les candidats dont les dossiers auront été pré-sélectionnés en phase 1 seront convoqués à un entretien de vingt minutes, destiné à vérifier leur aptitude à occuper l'emploi sollicité. Il se déroulera à la préfecture d'Ille-et-Vilaine.

Les candidats seront embauchés sur la base d'un contrat d'une année, renouvelable une seule fois, à l'issue duquel ils peuvent être titularisés s'ils sont jugés aptes professionnellement à exercer les fonctions occupées pendant la durée du contrat.

Contact : sgc-concours@ille-et-vilaine.gouv.fr